

2012...



Application de la loi du 20 août 2008

2012 approche... pour sanctionner le président de la république pour le mépris et le déni de démocratie montré lors de la réforme injuste et inefficace des retraites. Mais 2012 arrive aussi et à grand pas pour le contrôle et la publication de nos comptes.

Chaque section a du recevoir deux documents dont l'un a été renvoyé au syndicat. Si ce n'est pas le cas, ne tarder pas : si le contrôle de nos compte n'est pas validée, votre représentativité même si vous avez eu plus de 10% à vos élections professionnelles, ne sera pas validée.

Pour les mandataires désignés par la section qui nous ont renvoyé la convention, des sessions d'informations-Formations vous expliqueront comment remplir un bilan et un compte de résultat simplifié. Inscrivez-vous à l'adresse suivante :

tresorerie@symetalcfdtsf.fr